

➤ Rapport des activités du Comité de la formation des infirmières

Le Comité de la formation des infirmières, constitué en vertu du *Règlement sur les comités de la formation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec*¹¹, examine les questions relatives à la qualité de la formation des infirmières et des infirmiers, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

RÉUNIONS ET ACTIVITÉS

Au cours de l'exercice 2008-2009, le Comité de la formation des infirmières a tenu sept réunions, dont une par voie de conférence téléphonique.

En conformité avec son mandat, il a examiné des questions touchant l'adéquation entre la formation et la prestation sécuritaire des soins.

Le Comité a aussi poursuivi ses travaux sur l'évolution du programme de formation infirmière intégrée (DEC-BAC), en se penchant sur le volet des stages cliniques. Après analyse des données relatives aux deux ordres d'enseignement, il a fait les constats suivants : le nombre d'heures de stage présente une grande disparité ; les heures de stage en santé mentale sont très variables, voire inexistantes ; et la pertinence de certains stages internationaux est remise en question, étant donné les contextes de réalisation.

11. L.R.Q., c. I-8, r. 5.2

Présidente

Suzanne Kérouac, représentante de l'OIIQ

Membres

Martine Dallaire, Hôtel-Dieu de Lévis, représentante de l'OIIQ

Anne Fillion, Cégep Limoilou, représentante de la Fédération des cégeps

François Dauphin, Collège de Maisonneuve, représentant de la Fédération des cégeps

Jacinthe Pepin, Université de Montréal, représentante de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)

Hélène Sylvain, Université du Québec à Rimouski, représentante de la CREPUQ

Ghislaine Timmons-Plamondon, représentante du MELS (*jusqu'en novembre 2008*)

Caroline Boily, représentante du MELS (*de novembre 2008 à février 2009*)

Maryse Quesnel, représentante du MELS (*depuis mars 2009*)

Angèle Saint-Jacques, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, représentante des directrices des soins infirmiers (DSI) (*jusqu'en octobre 2008*)

Ginette D. Brunelle, CSSS Haut-Richelieu-Rouville – Hôpital du Haut-Richelieu, représentante des DSI (*de février 2008 à octobre 2008*)

Marielle Roy, CSSS d'Ach加斯ic et Montréal-Nord – Hôpital Fleury, représentante des DSI (*depuis janvier 2009*)

Lynne McVey, Hôpital Général Juif – Sir Mortimer B. Davis, représentante des DSI (*depuis octobre 2008*)

Secrétaire

Madeleine Lauzier, Direction des affaires externes et des statistiques sur l'effectif, OIIQ

Ces constats ont amené le Comité à adresser un avis au Conseil d'administration pour lui présenter la situation et lui demander, d'une part, d'informer les instances concernées des problèmes relatifs aux stages et, d'autre part, de créer deux comités d'experts. Le Conseil a donné suite à cet avis. Un des comités a pour mandat d'étudier les écarts observés dans la répartition des heures de stage, les difficultés de réalisation des stages cliniques, la reconnaissance des heures de laboratoire dans les heures de stage et la pertinence des stages internationaux. S'il y a lieu, ce comité proposera des orientations susceptibles d'assurer l'acquisition des compétences visées par le programme de formation infirmière intégrée. Le deuxième comité a pour mandat de revoir l'ensemble de la formation en santé mentale, en tenant compte des exigences des milieux de pratique et de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux. Ce comité doit également préciser les compétences professionnelles à acquérir pour intervenir auprès de la clientèle présentant des problèmes de santé mentale et auprès de celle qui requiert des soins psychiatriques, ainsi que proposer les meilleures stratégies pour développer ces compétences.

La présidente du Comité de la formation des infirmières,



Suzanne Kérouac